

FICHE PROGRAMME – FORMATION 2021

« Le refus de soins, réflexion éthique et juridique »

Public et prérequis

Infirmier

Pas d'autre prérequis particulier

Dates et lieux

✓ 10 juin 2021 – RENNES

Durée : 1 jour – 7 heures

Formateurs

- ✓ Juriste en droit de la santé
- ✓ Psychologue

Coût

Coût de la formation : 250 € /pers (déjeuner inclus)

Possibilité d'intervenir en intra

✓ DPC 2021



Programme DPC : en cours d'instruction

Ce programme valide le DPC pour le public **infirmier**

✓ Orientations pluriannuelles prioritaires

Orientation N°16 : Prise en compte des principes éthiques dans les pratiques professionnelles

✓ Méthodes HAS

Ce programme DPC est conforme aux méthodes définies par la HAS :
Méthode pédagogique ou cognitive avec formation présentielle

CONTEXTE

Au quotidien les professionnels de santé sont confrontés à des réflexions et interrogations quant au sens et au bien-fondé de leurs actions.

Les pratiques des soins doivent intégrer dans leur cœur une dimension sur la pertinence éthique des choix thérapeutiques. Comment orienter cette réflexion lorsque la responsabilité juridique du soignant entre aussi en balance ? Comment arbitrer au mieux et orienter ses réflexions dans le bon sens ? Comment critiquer ses pratiques et leur sens dans un environnement isolé ou pluridisciplinaire ? Comment faire face au refus de soin et comment questionner sa pratique de soignant face à une telle posture ?

Il s'agit autour de cette formation construite en alternant repères juridiques et réflexions éthiques, de pouvoir positionner à la fois la réponse aux besoins du patient en termes de soins de qualité, et le respect de sa volonté ou de celle de ses proches. A travers les questionnements offerts par nos deux formatrices, les professionnels se dotent d'outils pour faire face aux situations de refus, dans une démarche de réflexion éthique.

OBJECTIFS

La formation permettra aux participants de :

- ★ Appréhender le cadre juridique du refus de soin
- ★ Comprendre et analyser les situations de refus
- ★ Créer la relation de confiance propice à l'adhésion
- ★ Limiter les refus par la personnalisation du soin
- ★ Questionner la définition « soigner »
- ★ Réfléchir à une réponse professionnelle adaptée en fonction des apports éthiques et juridiques
- ★ Inscrire la réflexion éthique dans les pratiques quotidiennes

SUIVI ET EVALUATION

- ✓ En amont de la formation, les participants renseignent un questionnaire visant à identifier leurs attentes pour une meilleure adaptation du formateur
- ✓ Tout au long de la formation, le formateur vérifiera la bonne compréhension et l'acquisition des connaissances
- ✓ La participation à la formation validée par l'émargement conditionne la validation des compétences
- ✓ A l'issue de la formation, les stagiaires seront amenés à auto-évaluer l'apport de connaissances et de compétences et leur satisfaction
- ✓ A distance de la formation, un questionnaire interroge les participants sur la mise en œuvre opérationnelle des compétences et connaissances acquises, et des axes d'amélioration identifiés lors de la formation

Pédagogie

La démarche pédagogique est interactive, basée sur le partage d'expérience.

Cette formation est composée de plusieurs séquences. Chacune d'entre elles est traitée de la manière suivante :

Apports théoriques / rappels de connaissances avec références législatives et réglementaires exemples jurisprudentiels, Remise de fiches pratiques, support vidéo

Étude de cas concrets impliquant la participation de chacun

Travail de réflexion individuelle sur la place du soignant

Exercice de mise en situation sur la position émotionnelle

Un **atelier** pour favoriser la juste distance

Support

Chaque participant reçoit un livret pédagogique regroupant les différents éléments de la formation

PROGRAMME

Introduction – Réflexion éthique : « C'est quoi être soignant ? »

I. Le consentement au soin

- Cadre juridique général :
 - ✓ Loi du 2 janvier 2002 : le statut de citoyen-usager
 - ✓ Loi du 4 mars 2002 (Loi Kouchner) : la recherche du consentement
- Réflexion : Comment obtenir le consentement libre et éclairé du patient ?
 - ✓ La relation de confiance
 - ✓ Les représentations du soin
 - ✓ La personnalisation du soin

II. Les situations complexes en matière de consentement aux soins

- Identifier les profils et aborder les patients souffrants de troubles :
 - ✓ Les troubles psychiques
 - ✓ Le handicap mental
 - ✓ Les troubles cognitifs
- Les leviers juridiques :
 - ✓ Le majeur protégé et les différents régimes de protection juridique
 - ✓ Les droits du patient en soins psychiatriques
 - ✓ Le soin sans consentement
- Quelle attitude adopter dans ces circonstances :
 - ✓ Le soin et ses limites : écouter le refus
 - ✓ Posture relationnelle face aux troubles
 - ✓ Le refus en équipe

III. La fin de vie

- Cadre juridique :
 - ✓ Loi du 22 avril 2005 sur les droits des malades en fin de vie, dite Loi Léonetti
 - ✓ Loi du 02 février 2016 dite Loi Léonetti Clayes
 - ✓ La place de la personne de confiance, de la famille et des proches dans le processus décisionnel
- Réflexion éthique :
 - ✓ Comment aborder la fin de vie avec le patient et l'entourage
 - ✓ Les directives anticipées : cadre juridique et éthique
 - ✓ Accompagner la famille dans le refus de soin du proche

IV. Autres situations

- ✓ Religions et traditions
- ✓ Les situations d'urgence

ATTESTATION

Une **attestation d'assiduité et de fin de formation** est remise par l'AUB Santé à l'issue de la prestation.

S'agissant d'une action DPC, le suivi des différentes étapes permettra de valider le DPC des professionnels concernés, avec la remise d'une attestation DPC.